



Jeudi 7 janvier 2016

Luc BELOT rend publique la réserve parlementaire 2015

C'est un engagement qu'il a pris dès le début de son mandat : rendre public le détail des sommes versées aux collectivités et associations de la circonscription, par le biais la réserve parlementaire.

Luc Belot indique que « *cette publication permet à chacun d'être au même niveau d'information sur les attributions et répartitions et de lutter ainsi contre les accusations de clientélisme et d'opacité du versement de ces sommes* ». Il précise « *qu'elle prend en compte les trois principaux critères définis avec l'ensemble des maires en décembre 2012, autour des services publics, de la vitalité des communes et de leurs patrimoines* »

Après avoir priorisé l'achat des malles pédagogiques pour contribuer à la mise en place des temps périscolaires dès la rentrée scolaire de 2014, le député de Maine-et-Loire ajoute que « *l'essentiel de la réserve parlementaire 2015 a été principalement réservé à l'équipement d'outils numériques pédagogiques pour les écoles, dans l'intérêt de nos enfants* ».

18 communes ont participé à ce projet de service public, financé à 50% de son montant hors-tax, « *axé autour des nouvelles formules d'enseignement et d'apprentissage au service de nos enfants. L'achat de ce matériel fourni par des entreprises implantées sur notre territoire a également permis de soutenir l'activité économique locale* » conclut Luc Belot.

PJ : répartition de la réserve parlementaire 2015

Contact presse :

François Benoiton

francois.benoiton@lucbelot.net

02 41 87 95 95

06 82 77 03 54